

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE PROTECTION DES DONNEES MUTUALISE :

ANNEXE 3 :

TARIFICATION APPLICABLE AUX CCAS

Accompagnement de base « Pack Tranquillité » pour les CCAS dont les communes sont adhérentes au service Protection des Données		
Communes	Tarifs communes	Tarifs CCAS (lorsque la commune est adhérente)
Communes de moins de 1000 habitants	Forfait annuel de 550 €uros	Inclus dans le tarif commune
Communes de 1001 à 2500 habitants	Forfait annuel de 650 €uros	Inclus dans le tarif commune
Communes de 2501 à 5000 habitants	Forfait annuel de 1000 €uros	Forfait annuel de 500 €uros
Communes de 5001 à 7500 habitants	Forfait annuel de 1200 €uros	Forfait annuel de 600 €uros
Communes de 7501 à 10 000 habitants	Forfait annuel de 1800 €uros	Forfait annuel de 900 €uros
Plus de 10 000 habitants	Forfait annuel de 3000 €uros	Forfait annuel de 2100 €uros
Accompagnement avancé « Pack Expert »		
Tarification sur devis sur la base de 450€uros par jour.		

Accompagnement de base « Pack Tranquillité » pour les CCAS dont les communes ne sont pas adhérentes au service Protection des Données

Communes	<u>Tarifs CCAS</u>
Communes de moins de 1000 habitants	Forfait annuel de 380 €uros
Communes de 1001 à 2500 habitants	Forfait annuel de 450 €uros
Communes de 2501 à 5000 habitants	Forfait annuel de 700 €uros
Communes de 5001 habitants à 7500 habitants	Forfait annuel de 850 €uros
Communes de 7501 à 10 000 habitants	Forfait annuel de 1200 €uros
Communes de plus de 10 000 habitants	Forfait annuel de 2500 €uros

Accompagnement avancé « Pack Expert »

Tarification sur devis sur la base de 450€uros par jour.